



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21063485

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

20 MAI 2021

Greffier
DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0425 489 015

Nom

(en entier) : **CENTER CARRELAGES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **rue Maréchal Foch 739 à 7012 Jemappes****Objet de l'acte : Démission, nomination, renouvellement mandats**

Extrait du PVAGE du 03.12.2020

...

A l'unanimité, l'Assemblée :

1-Renouvelle les mandats d'administrateur de :

- Monsieur ARAGONA SALVATORE, domicilié rue de la Briquetterie 10 à 7160 Chapelle-Lez-Herlaimont
- Monsieur ARAGONA VITO CLAUDIO, domicilié rue de la Briquetterie 1 à 7160 Chapelle-Lez-Herlaimont

Leur mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale de 2026.

2- L'assemblée ratifie les actes posés par les administrateurs depuis le 26 juin 2020 jusqu'à ce jour.

3-Néant

Extrait du CA - rapport du CA du 03.12.2020

...

A l'unanimité, le conseil décide:

1- de renouveler le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur ARAGONA Salvatore pour une durée de 6 ans.

Monsieur Aragona Salvatore accepte en outre le poste de président du Conseil d'administration.

2- Néant

Pour copie conforme,

Fait à Jemappes, le 3 décembre 2020

Salvatore ARAGONA,
Administrateur-délégué

Annexe : copie PV AGE et rapport du CA du 03.12.2020

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/05/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).